



Inscription au Poney-Club

Année : 2023/2024

Lieu : **Haguenau – 68 chemin des Paysans – Marienthaler-Feld**

Monitrice : **Marine KAUFFER**

Nom et prénom : _____

Licence n° : _____

Adresse postale : _____

Code postal / Ville : _____

N° de téléphone du cavalier : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

Représentant légal : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

Nom et prénom : _____

N° de téléphone : _____

- Je souscris une licence FFE, et suis donc à minima couvert par les garanties de base incluses dans la licence FFE (détails sur le site de la FFE).
- Je joins un certificat médical de non-contraindication à la pratique de l'équitation, de moins de 3 mois,
- J'accepte être recensée dans un fichier informatique conforme au RGPD.
- Merci de rayer la mention inutile : J'accepte/Je refuse l'utilisation de mon image dans le cadre de la pratique des activités équestres.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre équestre, consultable en ligne :

Date _____

Signature du cavalier,

Le cas échéant, signature du représentant légal,

(Précédé de la mention lu et approuvé)



Fonctionnement au Poney-Club

Les cours :

Les cours d'équitation vous permettront de vous initier ou de vous perfectionner à la pratique équestre, en alternant travail sur le plat, à l'obstacle, jeux et sorties en extérieur.

Les cours se déroulent sur une heure en carrière, en manège ou en forêt.

Les cavaliers ont rendez-vous une demi-heure avant l'heure de la reprise afin de préparer leur monture.

Merci de consulter le tableau d'attribution des chevaux à votre arrivée.

L'élève s'engage à participer à toutes les séances prévues au programme. En cas d'impossibilité de sa part, merci de prévenir 24h à l'avance, ou de produire un certificat médical. Dans ce cas, la séance peut être rattrapée au cours du trimestre.

En l'absence de justificatif, la séance prévue sera perdue. Pas de remboursement. Pour prévenir :

Soit par mail : equitation.kauffer@orange.fr soit par SMS au 06 44 27 82 09

Pas d'annulation par téléphone

L'équipement du cavalier :

Sont obligatoires, le port de la bombe, d'un pantalon, d'un T-shirt (les épaules doivent obligatoirement être couvertes), de chaussures fermées et du gilet de protection pour les cours de sauts (fortement recommandé), obligatoire pour les moins de 18 ans, pour les cours de TREC et Cross (obligatoire)

Sont interdits : les chaussures ouvertes, les écharpes, les capuches, les bagues, et tout objet susceptible de rester accroché...

Les examens :

Possibilité de passer des examens de la FFE : Galops, Galops de Pleine Nature durant des stages dédiés durant les vacances scolaires.



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Inscription au 3eme trimestre - 2023/2024

du 06/05/2024 au 13/07/2024 (sauf vacances scolaires)

Nom et prénom du cavalier : _____

N° de licence : _____

Pour les majeurs : Je soussigné(e), _____

m'inscris au 3eme trimestre 2023/2024 du poney-club.

Pour les mineurs : Je soussigné(e), _____

responsable légal de l'enfant _____

L'inscris au 3eme trimestre 2023/2024 du poney-club

Veillez consulter Marine et le planning de l'année 2023/2024 et indiquer la reprise choisie :

Merci de rayer la/les mention(s) inutile(s)

Jour : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

Horaire à cheval: _____

Règlement pour trimestre - Année 2023/2024

| | | |
|--------------------------------------|--|--|
| Cours d'équitation 10 séances | 17€ X 10 séances = 170€ | |
| POUR LES NOUVEAUX CAVALIERS | | |
| Cotisation annuelle | 45€ | |
| Cotisation annuelle famille | 2 personnes= 65€ +25€ par personne supplémentaire | |
| Licence pour les mineurs (tarif FFE) | 25€ | |
| Licence pour les majeurs (tarif FFE) | 36€ | |
| TOTAL | | |

Modalités de règlement, au choix, à remettre pour le **20/04/2024** :

Veillez trouver ci-joint, soit :

Un chèque de _____ € ou trois chèques de _____ €

(qui seront encaissés sur 3 mois – merci de le préciser au dos du chèque, avec le nom du cavalier)

à l'ordre de KAUFFER EQUITATION.

Toute inscription est validée à réception du règlement.

Pour les compétiteurs : il est nécessaire d'imprimer le certificat médical et l'autorisation parentale (pour les mineurs) sur le site de la FFE avec vos identifiants de licence.

Après les avoir complétés, il convient de déposer ces documents dans votre espace cavalier sur le site de la FFE.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter Marine !

Fait à....., le

Signature :